

3^{ème} EDITION TROPHÉE GOLF SENIORS 2009

Organisé par l'ASPTT YVELINES
LES 06 & 07 OCTOBRE
GOLF DE MARIVAUX

- *Règlement* -

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Ouverte aux joueuses et joueurs membres des ASPTT, licenciés FFGolf 2009 et titulaires du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition

Le certificat médical doit avoir été enregistré à la FFGolf à la date limite des inscriptions, faute de quoi :
L'INSCRIPTION DU JOUEUR SERA BLOQUÉE LORS DU CONTRÔLE DES INSCRITS.

Limitation du champ :

Le nombre de joueurs maximum est de 72. Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum, les inscrits seront désignés en priorités décroissantes : équipe 1, équipe 2, équipe 3 et individuels.

Etre âgé au minimum de 50 ans pour les dames et 55 ans pour les messieurs la veille du premier jour de l'épreuve.

ENGAGEMENT :

Par équipe : chaque ASPTT est autorisée à présenter un maximum de 3 équipes.

Pour pouvoir présenter une 3^{ème} équipe, l'ASPTT devra avoir obligatoirement une équipe féminine.

Équipes composées de :

Équipes messieurs de 3 ou 4 joueurs

Équipes dames de 2 ou 3 joueuses

Équipes mixtes de 3 ou 4 joueuses et/ou joueurs.

En individuel :

Le nombre de joueurs sera fonction du nombre de places disponibles. La priorité étant donnée aux équipes.

RÉUNION DES CAPITAINES :

La réunion des capitaines se tiendra le lundi 05 octobre à 19h30 à l'hôtel ECLIPSE.

La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire.

INTEMPERIES et CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES :

Dans le cas où il est impossible de terminer le premier tour, il faut qu'il y ait au moins 2 vagues complètes rentrées pour prendre en compte les scores du tour dans le classement de la compétition. Si tous les individuels ne sont pas rentrés, pour leur classement ce tour ne sera pas pris en compte.

S'il est impossible de terminer le deuxième tour, le classement de la compétition se fera sur le premier tour.

RETARD AU DÉPART :

Application systématique de la Note de la Règle 6-3.

TÉLÉPHONE PORTABLE :

Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones portables par le joueur ou son cadet est déconseillée. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs.

1. utilisation dans le but d'obtenir une aide au jeu : Disqualification (Règle 14-3)
2. utilisation dans les conditions autorisées par les règles mais gênant les autres compétiteurs
 - 1^{ère} infraction : Avertissement officiel
 - Infraction répétée : Disqualification (infraction grave à l'étiquette).

TÉLÉMÈTRES :

En application de la règle 14-3b, les télémètres sont interdits.

DATE :

Les mardi 06 et mercredi 07 octobre 2009.

LE TERRAIN :

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf de Marivaux : La Forêt.

Adresse : Golf de Marivaux – 91640 Janvry

Tél. : 01 64 90 85 85 – Télécopie : 01 64 92 29 63

Site web : <http://www.golfmarivaux.com> – courriel : contact@golfmarivaux.com

ORGANISATION :

Séries :

Une série pour le classement par équipes.

Une série pour les classements individuels Dames.

Deux séries pour les classements individuels Messieurs

(Les séries seront constituées en fonction des engagements)

RECORDING et ENREGISTREMENT DES SCORES :

Le recording se fera dans une pièce du club house du golf.

Afin d'éviter tout litige, les joueurs devront appliquer la procédure suivante :

- Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte « aussitôt que possible » et donc contrevenant à la règle 6-6b.
- Les joueurs doivent attendre que leur carte ait été vérifiée et éventuellement enregistrée sur ordinateur. La carte sera considérée comme rendue, selon les termes de la Règle 6-6c, lorsque le joueur aura quitté la pièce du recording.

FORMES DE JEU :

La compétition se déroulera en stableford brut et net 36 trous sur deux tours, 18 trous par jour, en équipe et en individuel.

Pour le classement net, les index supérieurs à 35,4 seront ramenés à 35,4. (Pour le calcul du nouvel index c'est l'index réel qui sera pris en compte)

ÉQUIPES :

Dames : 3 simples, les 2 meilleurs scores brut et net sont retenus à chaque tour.

Messieurs / mixtes : 4 simples, les 3 meilleurs scores brut et net sont retenus à chaque tour.

INDIVIDUELS :

Tous les participants sont inscrits en individuels, les joueuses et joueurs inscrits en équipe participent aussi au classement individuel brut et net.

INSCRIPTION :

La feuille d'inscription dûment complétée, accompagnée du chèque de règlement ; devra parvenir à : Hervé Bouillaud - ASPTT YVELINES Section Golf - 3, GRANDE RUE - 78610 St LEGER en YVELINES.

La date limite d'inscription est fixée à **réception du courrier au plus tard le mardi 30 juin 2009**

HEURES DE DÉPARTS :

Premier tour : premier départ à 9h 15mn d'abord les équipes, puis les individuels.

Deuxième tour : premier départ à 9h 15 mn en shot gun.

Les heures de départs seront affichées à l'accueil du golf, à l'hôtel, et seront communiquées durant les dîners.

MARQUES DE DÉPARTS :

Messieurs : Marques **Jaunes** – Par 72, slope 122

Dames : Marques **Rouges** – Par 72, slope 118

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO :

ÉQUIPES :

En cas d'égalité, les équipes seront départagées sur la carte non prise en compte du 2^{ème} tour, puis la carte non prise en compte du 1^{er} tour.

Dans le cas où le second tour ne se déroulerait pas entièrement, le départage se fera sur la carte non prise en compte du 1^{er} tour.

Enfin si l'égalité subsiste, les capitaines des équipes concernées désigneront un équipier qui partira en play-off trou par trou.

INDIVIDUELS :

En cas d'égalité à l'issue des 2 tours, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous. Si l'égalité subsiste, les scores trou par trou en remontant (17^{ème}, 15^{ème}, 14^{ème}, 12^{ème} etc.) seront comparés.

LES PRIX :

Pour les prix, le brut prime le net.

Equipes :

Dames : 1 prix brut, 1 prix net

Messieurs / mixtes : 1 prix brut, 1 prix net.

Individuel :

Dames : 1 prix brut, 1 prix net

Messieurs : 1 prix brut, 1 prix net par série.

Concours de drive :

Dames : 1 prix.

Messieurs : 1 prix.

Concours d'approche :

Dames : 1 prix.

Messieurs : 1 prix.

REMISE DES PRIX :

À partir de 14 heures, au golf, au cours du repas le second jour.

En équipe au moins un représentant doit être présent.

En individuel, l'absence d'un joueur primé à la remise des prix, entraînera la perte du prix, celui-ci sera reporté sur le ou les joueurs suivants dans le classement.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE :

Le Comité de l'épreuve est composé de :

Le Président de l'ASPTT Yvelines section Golf ou de son représentant,

Le corps arbitral dont l'arbitre de l'épreuve.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours de l'épreuve pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).

@—@—@—@—@—@—@—@—@—@—@—@—@